

CATÉGORIES

Les jeunes exposants sont inscrits dans l'une des quatre catégories suivantes en fonction de leur âge le 2 septembre 2023.

5 à 7 ans

8 à 10 ans

11 à 14 ans

15 à 17 ans

THÉMATIQUE

Aucune thématique

Sujet libre

CONDITIONS

L'expo-concours se tient du 2 au 4 septembre 2023.

Le participant peut présenter 1 œuvre originale (aucune copie de tableaux ou d'images publiées acceptée). L'œuvre doit être authentique*.

Les techniques suivantes sont acceptées :

peinture, dessin ou une combinaison de ces procédés : craies de cire, crayons, feutres, pastels, gouache et encres.

L'œuvre ne doit pas excéder la grandeur maximale de 24 po. x 24 po. (encadrement inclus).

L'encadrement de l'œuvre est facultatif et n'est pas considéré dans l'évaluation par les membres du jury. Cependant, les œuvres sur papier doivent être fixées sur un support rigide leur permettant d'être accrochées à un panneau ou déposé sur une table

L'œuvre doit être récente et ne pas avoir déjà été exposée lors d'une édition précédente du Festival.

Le Festival des arts de Mascouche se dégage de toute responsabilité quant aux œuvres des exposants. Il en revient donc à celui-ci d'assumer la responsabilité de son tableau (assurance feu, vol, vandalisme).

Le Festival des arts de Mascouche ne se tient aucunement responsable des jeunes laissés sans surveillance.

Le Festival ne percevra aucun pourcentage sur la vente des tableaux. **Seule la vente des tableaux exposés est permise.**

***Authenticité : le participant doit trouver une façon personnelle de représenter les éléments qui composent sa réalisation. Éviter toute forme de clichés ou de stéréotypes tel que l'oiseau en forme de M, les soleils sourire ou les «bonhommes allumettes»**

AMÉNAGEMENT

L'espace réservé aux jeunes artistes exposants se situera à l'intérieur du Grand Chapiteau. Selon le nombre d'œuvres à exposer, celles-ci pourraient être accrochées à des panneaux ou exposées sur des tables. Les œuvres pourraient être dispersées dans l'espace.

Des fiches vierges pour l'identification des œuvres et une affichette au nom de l'exposant seront fournies par le Festival. Aucun accessoire n'est permis.

Chaque œuvre doit être munie d'œillets et d'un fil de suspension. L'accrochage aura lieu le **vendredi 1^{er} septembre de 13 h à 17 h et sera assuré par une équipe de bénévoles.**

Le décrochage des œuvres aura lieu à 16h **le lundi 4 septembre.** Par respect pour les visiteurs, **aucune œuvre ne sera décrochée avant 16 h** (À l'exception des tableaux vendus).

En cas de force majeure telle qu'une vague de Covid-19, l'exposition pourrait se voir annulée. Les frais d'exposition payés seraient alors remboursés.

Selon le nombre d'inscriptions, une 2^e œuvre par jeune pourrait être exposée. Les exposants seront avertis par courriel.

PRIX

Des **prix de participation** seront décernés parmi les jeunes participants.

INSCRIPTION

DATE LIMITE : 15 juin

Compléter le formulaire en ligne en suivant le lien :

<https://forms.gle/NwrFoPY9uMM7JzqP8>

FRAIS

10 \$ par œuvre

Payables à l'inscription par virement bancaire à info@festivaldesartsmascouche.com

Réponse de sécurité ; **jeunes23**

Selon le nombre d'inscription, une 2^e œuvre pourrait être exposée. Dans ce cas, les exposants seront avisés de cette offre par courriel.

COORDONNÉES

Locaux permanents

2906, chemin Ste-Marie, Mascouche J7K 1N7

Site d'exposition

Parc du Grand-Coteau / Mascouche
Autoroute 25, sortie 28, chemin Sainte-Marie Ouest jusqu'au boul. Mascouche. À gauche sur boul. Mascouche jusqu'au parc de l'étang

Information : (450) 474-4133, poste 2730
festivaldesartsmascouche.com

DATES D'EXPOSITION ET HORAIRE

2 SEPTEMBRE, DE 12 H À 17 H

3 SEPTEMBRE, DE 10 H À 17 H

4 SEPTEMBRE, DE 10 H À 16 H

Quoique souhaitée, la présence des jeunes n'est pas requise pendant toute la durée de l'exposition.



RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION



**EXPO-CONCOURS
JEUNES EXPOSANTS
(5 À 17 ANS)**